



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n°2060430
Dossier rattaché n°9100166

Maisons-Alfort, le 19 novembre 2007

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
AGRIJET EC, n° intrant 2060430**

LA DIRECTRICE GENERALE

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'AFSSA des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a examiné un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par TRADI-AGRI S.A, relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation AGRIJET EC.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence BOXER EC, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°9100166, a été retirée définitivement le 16/10/2006;

L'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation AGRIJET EC, présentée par TRADI-AGRI S.A.

Pascale BRIAND